



COMPTE-RENDU **Conseil de quartier**

Mardi 31 mai 2022, à 18h30

Athénée Père Joseph Wrésinski, place Saint-Christoly



Etaient présent.e.s :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux
- Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier de Bordeaux centre.
- Camille Choplin, Adjointe au maire chargé de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective, Conseillère municipale déléguée pour le quartier Bordeaux centre
- Jean-Baptiste Tony, Conseiller municipal délégué à l'économie circulaire, zéro déchet, propreté et monnaie locale
- Dimitri Boutleux, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles
- Charlee Da Tos, Conseillère municipale déléguée en charge des événements et des festivités
- Olivier Escots, Adjoint au maire chargé du handicap et de la lutte contre toutes les discriminations
- Sylvie Justome, Adjointe au maire chargée de la sécurité sanitaire, de la santé et des seniors
- Patrick Papadato, Conseiller municipal délégué pour la voirie, la propreté et l'accessibilité.
- Tiphaine Ardouin, Conseillère municipale déléguée auprès de Camille Choplin pour les relations internes et éthiques.
- Anne Fahmy, Conseillère Municipale.
- Catherine Favre, Députée de la Gironde.
- Pôle Territorial, Direction de la Mobilité, Service Prévention et gestion des déchets, Direction de la gestion de l'espace public, Bordeaux Métropole.
- Mairie de quartier, Direction de la Proximité et des relations avec la population, Direction de la Culture, Direction de la Communication et Mission Démocratie Permanente, Ville de Bordeaux.
- 103 habitantes et habitants.

Vous pouvez revoir le conseil de quartier dans son intégralité en suivant le lien :
<https://fr-fr.facebook.com/QuartierBordeauxCentre>

I - Introduction Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier

Nadia Saadi remercie les participants de leur présence. Elle mentionne le nouveau format du conseil de quartier avec notamment la possibilité donnée aux habitants du quartier de pouvoir choisir un des thèmes qu'ils souhaiteraient mettre à l'ordre du jour de leur conseil. Elle indique que le sujet plébiscité par les habitants est celui de la propreté. Il sera évoqué ce soir avec un sujet sur la culture. Elle cède la parole à Pierre Hurmic, maire de Bordeaux.

II - Mot de Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Monsieur le Maire souhaite placer ce débat sous le signe de l'apaisement.

Il mentionne le rapport du GIEC qui nécessite des actions dans les trois ans à venir. Cela impose des décisions parfois difficiles à prendre comme limiter les déplacements en voitures en ville afin d'encourager toutes les mobilités décarbonées. Il rappelle que la Ville de Bordeaux a pris l'initiative de créer le Label Bâtiment Frugal Bordelais qui vise à promouvoir un bâtiment préservant les espaces de nature existants, adapté au territoire. Il évoque la nécessité de planter des arbres qui s'impose dans une ville minérale afin de faire face aux changements climatiques.

Pierre Hurmic revient sur les engagements pris auprès de la population de recourir le plus à la concertation. Puis, il évoque l'évolution des conseils de quartier en ayant recours au parlement mobile qui propose un espace de dialogue citoyen au cœur des quartiers itinérant sur le territoire lors de la tournée de la démocratie permanente.

Pierre Hurmic remercie les riverains de leur présence et cède la parole à Pascal Jarry pour la suite de ce conseil de quartier.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, rappelle les règles afin de permettre des échanges courtois et efficents. Il invite les participants à évaluer la rencontre grâce à la fiche mise à leur disposition. Dans le cadre de la nouvelle organisation des conseils de quartier, Pascal Jarry indique qu'un accueil, assuré par des professionnels, est proposé aux parents d'enfants entre 3 et 11 ans.

Puis, il invite Dimitri Boutleux, adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles et Charlee Da Tos, conseillère municipale déléguée en charge des événements et des festivités, à venir présenter les actions mises en œuvre sur Bordeaux en matière de culture.

II - Bordeaux quartiers d'été 2022 du 21 juin au 25 septembre 2022

Présentation de Dimitri Boutleux, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles et Charlee Da Tos, Conseillère municipale déléguée en charge des événements et des festivités

Afin de présenter les actions réalisées par le service de la culture, les expérimentations menées et le calendrier des festivités qui vont ponctuer l'été, Dimitri Boutleux souligne que la culture nécessite un encadrement. Bordeaux a une population jeune qui doit être accompagnée et dont les événements doivent être encadrés.

INTRODUCTION

Objectifs généraux :

- ❖ Affirmer une vie culturelle estivale dans un contexte de reprise post crise sanitaire
- ❖ Faire vivre la culture dans chaque quartier de Bordeaux et dans l'espace public
- ❖ Irriger équitablement les quartiers avec une programmation culturelle/sportive/jeunesse
- ❖ Garantir l'accès des événements à tous les publics
- ❖ Accompagner les acteurs - médiation / réduction des risques / accessibilité / éco-responsabilité

Éléments de contextualisation :

- ❖ Dates : 21 juin (Fête de la musique) - 25 septembre 2022
- ❖ Types d'événements : culturels, sportifs, éducatifs et sociaux
- ❖ 8 quartiers

Les événements nocturnes sont accompagnés par la DGAC, la cellule événementielle et Bordeaux la Nuit dans le cadre des calendriers concertés (Bastide et Bassins à flot) et de la planification événementielle.

Formation : deux temps forts en formation pour les acteurs culturels

- **Kit de Médiation** avec le GIP Médiation : démarche d'aller vers les habitants pour informer en amont et pendant l'événement. Formation des acteurs réalisée le 4 mai

- **Réduction des risques et Prévention des Violences Sexuelles et Sexistes** (avec le Réseau des Indépendants en Musique, le Comité d'Etudes et de Recherche sur les Drogues, Consentis, Bordeaux Métropole et la Préfecture). Formation des acteurs réalisée le 25 mai



Présence des dispositifs de prévention nocturne :

- **Maraudes des Tendances Alternatives Festives** (Addictions France)
- > En juin : les jeudis de 18h à 19h30 puis dans le tram B et les vendredis et samedis 21h-00h30 en maraude,
- > En Juillet : les vendredi et samedi sur les places festives et quais de 21h à 02h.
- **Hangover Café** (Comité d'étude et d'information sur les drogues et addictions (CEID- Addictions).
- > En juin : les jeudis, vendredis et samedis de 22h à 7h du matin (Victoire puis Bassins à Flot, Paludate, Placeette de Munich).
- > En Aout : les vendredis et samedis de 20h à 2h sur l'espace public et sur certains événements culturels

BORDEAUX CENTRE

LES EVENEMENTS CULTURELS DANS L'ESPACE PUBLIC



Fête de la musique, 21 juin, multisites pour tous les publics

Carmina Burana, Polifonia, 25 juin, Palais des Sports, chorale, tout public

Nouvelles saisons, Adria, mi-juillet (date à confirmer), Cour Mably, festival de musique classique

Dansons sur les quais, 15 au 31 juillet, Danse avec nous, Placette Munich

Bordeaux Open Air, 07 août, Esplanade Charles De Gaulle, Gratuit, festival musical itinérant, DJ etc., .., plein air

BORDEAUX CENTRE

... ET DANS LES LIEUX CULTURELS



L'air du temps, Musée d'Aquitaine, du 16 juin au 20 novembre 2022, exposition.

Une histoire d'évenants, XVII^e – XXI^e siècle

Nanda Vigo, Musée des arts décoratifs et du design, l'espace intérieur, du 7 juillet 2022 au 8 janvier 2023

Projection de Nothing will ever stop the music du réalisateur Max Pugh, Musée des arts décoratifs et du design, à l'occasion du salon BAD+ (du 6 au 10 juillet), du 7 juillet au 7 septembre 2022

Mais également : Musée des Beaux-Arts, Bordeaux Patrimoine Mondial, Musée national des Douanes...

LA FÊTE DE LA MUSIQUE (APERCU DE LA PROGRAMMATION)



DANS LES PARCS DE BORDEAUX LE JOUR

PROGRAMMATION JEUNES PUBLIC

- Parc Bordelais, La cassette
- Jardin Botanique, Imagina Musique
- Jardin des Dames de la foi, Collectif Deluge
- Parc Rivière, Bordeaux Chanson
- Jardin de ta sœur, Ricochet sonore

... ET EN SOIRÉE AU CENTRE VILLE

- Les amplitudes / l'Orangeade / CMD+O, Place Pey Berland (House)
- L'Astrodome & Musique d'apéritif , Place du Palais (Rock)
- Baco All Star , Place Fernand Lafargue (Reggae)
- 33sex'port, Place du Parlement (Fanfare)

BORDEAUX CENTRE

ZOOM SUR 2 PROJETS DE L'ETE



LES NOUVELLES SAISONS (CLASSIQUE / JAZZ)

Cour Mably, Cathédrale St André, Inox du 14 au 21 juillet 2022



DANSONS SUR LES QUAIS (DANSE)

Placette Munich du 14 au 31 juill...



BORDEAUX CENTRE

LES PROJETS SPORTIFS



Journées Olympiques et Paralympiques , 23 au 25 juin 2022 - Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine (CROS).

Global Runn, 25 et 26 juin, course à pied, Basket 3x3, 05, 06, 07 juillet, basketball, Place des Quinconces.

Mayer Expériences, 10 et 11 septembre, décathlon, Place des Quinconces.

Tournoi de Pétanque interentreprise, 17 septembre 2022, Place des Quinconces, préparatoire aux jeux européens du sport d'entreprise de juin 2023.



A la question « Mémoire, culture et patrimoine, comment en faire des leviers pour le quartier de Bordeaux centre ? » Dimitri Boutleux, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles, indique que la municipalité souhaite développer un ville à vivre culturelle. Pour autant, il est important que tous les habitants connaissent l'histoire de leur ville. Le passé négrier doit être connu. Le patrimoine, dont on profite tous les jours, se construit au quotidien. Il invite les participants à y contribuer.

Nadia Saadi précise, qu'avec son équipe, elle s'efforce de faire découvrir et partager des lieux insolites du quartier de Bordeaux centre, via le Facebook du quartier.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, invite les participants à formuler leurs questions et également à s'exprimer sur « mémoire, culture et patrimoine, comment en faire des leviers pour le quartier Bordeaux centre ? »

Echanges :

Question : Pourquoi Facebook pour faire découvrir les lieux ?

Nadia Saadi : Il y a également le Bordeaux Mag comme support.

Dimitri Boutleux : La ville a initié le *Forum de la culture* afin de rassembler autour de la table tous les acteurs culturels qui ne se connaissent pas. Je vous invite à consulter le site de la participation afin d'y retrouver toutes les informations : <https://participation.bordeaux.fr/processes/forumdelaculture>

Question : On a tous des façons très différentes de vivre le patrimoine. Places en fêtes débute sur la place Fernand Lafargue. C'est déjà une place très animée. Ce serait mieux d'apaiser la ville. Dans l'hypercentre, on aurait besoin de plus de calme.

Dimitri Boutleux : Aujourd'hui, la ville accompagne les acteurs culturels qui proposent des projets à trouver d'autres lieux que ceux du centre-ville. On leur fait rencontrer des associations de quartier avec lesquelles ils peuvent monter des projets.

Nadia Saadi : place Fernand Lafargue, il s'agit d'organiser des évènements afin de créer du lien et de permettre aux riverains de passer des moments conviviaux tous ensemble.

Charlee Da Tos : on propose d'accompagner les acteurs culturels afin qu'ils fassent évoluer leurs usages.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats, (1h07mn) annonce que le deuxième sujet inscrit à l'ordre du jour est celui plébiscité par les habitants. Il s'agit de la thématique de la propriété.

III – La propriété ensemble mobilisés pour la propriété

A – Ensemble mobilisés pour la propreté par Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal délégué à l'économie circulaire, zéro déchet, propreté et monnaie locale

La Propreté urbaine... quels objectifs ?

- ✓ **Sécuriser le domaine public**
En réduisant les risques de chutes d'objets et en évitant les masques visuels, nous facilitons les cheminement piétons, prévenons les accidents et contribuons à rendre l'espace public accessible aux personnes à mobilité réduites.
- ✓ **Lutter contre l'insalubrité**
En luttant contre les déjections et les dépôts d'ordures ménagères, nous réduisons la présence d'animaux liminaires (rats, insectes, pigeons...) et les risques de maladies.
- ✓ **Garantir le cadre de vie**
En assainissant l'espace public de multiples désagréments (mobilier urbain débordant, tags et affichage sauvage, feuilles mortes, marques de pollution, etc.), nous permettons à chacun et chacun de profiter pleinement de notre ville.
- ✓ **Protéger notre environnement**
En nettoyant les rues des déchets tombés au sol, nous protégeons notre environnement proche, à commencer par la Garonne dans laquelle sont se déversent les eaux de pluie.

Le résultat : ce sont les mêmes objectifs, et des moyens adaptés à chaque quartier, afin de assurer la même qualité de services à tous les Bordelais que vous habitez dans une zone résidentielle, dans le cœur touristique ou dans une rue commerçante.

Ce que n'est pas la propreté !

- ✗ **Un prétexte à incivilités**
« de toute façon il y a des gens payés pour ça ! »
→ Notre espace public est équipée de 3 460 corbeilles (dont 827 sur votre quartier), elles sont là pour ça !
- ✗ **Une alternative au service de collecte des déchets ménagers**
Pour mes encorbeillats et déchets verts, je contacte AUS Prov'iste (via l'application Bordeaux Proximité, par téléphone au 05 56 10 33 33 ou en ligne sur le site de la mairie)
- ✗ **Une solution de facilité lorsque ma poubelle est pleine**
Ma poubelle est déjà bien remplie ? J'attends que de laissera poche au sol, j'attends le prochain passage de la collecte et je me fixe des objectifs de réduction de mes déchets.
- ✗ **Une recyclerie**
Un lave-linge en panne ? Des vêtements plus à ma taille ont passé à la machine ? Le meuble de tatamis ne s'accorde définitivement pas avec ma déco ? Pas de panique, de nombreux acteurs de l'ESS seront ravissants de donner une seconde vie à vos objets !

Et dans mon quartier, alors ?

Dans le quartier Bordeaux Centre, la propreté c'est...



Matin: 23 agents et 2 chefs d'équipe
Après-midi: 19 agents et 2 chefs d'équipe
Weekend: 15 agents et 2 chefs d'équipe
Nuit: 18 agents et 2 chefs d'équipe

Pour le balayage manuel des secteurs prioritaires, un groupement d'associations : Insert'Net, ROHB, ARE33 qui œuvre pour l'insertion des personnes en difficultés.

Des équipes de Bordeaux Métropole en régie

Des prestations déléguées :
Dans le cœur historique de Bordeaux, l'entreprise Suez assure la collecte des déchets ménagers et la propreté, de 7h à minuit, avec une obligation de résultats.

- ✓ Pour le désherbage : l'association Trop'paj qui œuvre pour l'insertion de jeunes en errance.
- ✓ Pour la collecte des cartons et encorbeillats : l'association Atelier Remuménage qui accompagne des personnes éloignées de l'emploi vers une réinsertion sociale et professionnelle.
- ✓ Pour la collecte des cendriers : l'entreprise Ecomégot qui valorise nos mégots... en mobilier urbain !

La propreté en actions



➤ Traitement par balayage manuel ou mécanisé, de l'ensemble du quartier (min. 1x/semaine)

➤ Passages plus réguliers et marqués avec lavage sur des sites stratégiques (jusqu'à 3x/semaine)

➤ La collecte des 824 corbeilles, dont certaines 4 à 5 fois par jour (min. 1x/jour)

➤ La collecte des encorbeillats sur rendez-vous (3 jours par semaine).

➤ La collecte des déchets verts (tous les jeudis)

➤ Le ramassage des feuilles à l'automne

➤ Les opérations 48h chrono

➤ La sensibilisation par la cellule individualité/déchets (495 facturations, 80 avertissements écrits)



Bordeaux centre : des contraintes et des défis

Un quartier dense, touristique et commerçant... et son lot de défis !

Les encorbeillats : en 2021, 191 tonnes pour 11 000 encorbeillats collectés, soit en moyenne...
18kg/encorbeillat et 30 encorbeillats/jour
(+10% par rapport à 2020)

Les déchets hors bacs : en 2021, 90 tonnes pour 30 000 poches, soit en moyenne...
3kg/poche et 82 poches/jours
(+28% depuis 2012 !)

La collecte des encorbeillats et des déchets hors bacs est une activité à part entière, qui mobilise des moyens humains, techniques et financiers conséquents tant au niveau des moyens engagés que de la pénibilité.

La transition zéro déchet à Bordeaux : l'affaire de toutes et tous !



Le Plan Propreté 2022 - 2026

Une première décomposition du plan d'action

Réduire/éviter le déchet dans l'espace public

- 1 Accompagner le Plan Stratégie Déchets porté par la Direction de la Collecte
- 2 Encourager le développement de l'économie circulaire
- 3 Agir sur les toilettes publiques
- 4 Mobiliser les occupants du domaine public

Changer les comportements

- 1 Sensibiliser les professionnels et usagers de l'espace public
- 2 Sanctionner

Assurer la salubrité au quotidien

- 3 Mieux identifier la saleté / référentiel
- 4 Organiser les actions et coordonner les acteurs
- 5 Mieux valoriser les déchets collectés sur l'espace public



Pour tout signalement, Allo mairie proximité !

- Un numéro de téléphone, le **05 56 10 33 33**
- Une application, *Bordeaux proximité*
- Un formulaire en ligne

B - Présentation par Denis Mayaud, Service Collecte, Responsable de service Prévention et gestion des déchets.

Denis Mayaud présente les conditions d'accès à un local de pré-collecte mutualisé en centre-ville, l'expérimentation menée sur des bacs mutualisés et l'étude portant sur la densification du nombre de bornes à verre sur le quartier de Bordeaux centre.

Accès à un local de pré-collecte mutualisé

« La collecte en local de précollecte mutualisé est réservée aux résidents d'immeubles situés en zone sensible dépourvus de lieu de stockage des déchets, qui souhaitent disposer d'un nouveau mode de collecte à proximité immédiate (environ 100 m maximum) de leur lieu d'habitation, se substituant à la collecte en porte à porte. »

⇒ Assouplissement de la règle d'accès

Vous souhaitez disposer d'une carte d'accès ?
05 57 35 69 19



Expérimentation de bacs mutualisés

- Retraits des bacs individuels/collectifs
- Mise en place de bacs mutualisés de proximité



Densification du nombre de bornes à verre

- Nombre de points insuffisant
- Projets de nouvelles implantations à partir du 2^e semestre 2022



Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats invite les participants à poser leur question relative à la propreté et sur « Comment ensemble relever les défis de la propreté ? ».

Echanges

Question : Le compostage est difficile en centre-ville. Avez-vous des perspectives sur le compostage en 2023 ?

Jean-Baptiste Thony : Une obligation va arriver. Cela va se mettre en place petit à petit. Le compostage individuelle est en effet plus difficile. Concernant le compostage partagé, il faut savoir que les composteurs sont gérés par des habitants volontaires. Si vous constatez qu'un composteur est plein, il faut le signaler.

Question : Les bornes à verre sont très bruyantes. Existe-t-il des modèles moins bruyants ?

Denis Mayaud : Il existe un nouveau modèle qui dispose d'un système d'insonorisation.

Question : Deux points : on a beaucoup de poubelles en ville mais elles sont toujours pleines. Il en faudrait plus et pour les locaux de pré-collecte, existe-t-il des critères pour pouvoir y accéder ?

Eric Duranton : Les corbeilles sont vidées 4 fois par jour. Sur certains points, c'est plutôt un problème de capacité.

Jean-Baptiste Thony : La municipalité a la volonté de remettre à plat la répartition des corbeilles sur son territoire.

Denis Mayaud : Concernant l'accès aux locaux de pré-collecte, il est réservé aux immeubles ne disposant pas de locaux suffisants pour stocker les bacs.

Question : J'applaudis la volonté de moins de déchets. J'utilise beaucoup l'application Allo proximité. Je signale des seringues. J'ai fait un signalement le 7 mai, nous sommes le 31 mai mais rien ne s'est passé. L'impasse Fauré n'est plus nettoyée, de l'eau coule. Je l'ai signalé mais rien. Il faut entretenir les lieux.

Jean-Baptiste Thony : Si vous voyez que votre signalement n'est pas traité dans les temps, n'hésitez pas à contacter votre mairie de quartier.

Question : J'habite place de la Ferme de Richemont. On a des seringues, des cartons qui s'entassent, des bornes à verre qui débordent. Il est nécessaire de penser à des solutions pour les habitants et non penser uniquement aux commerçants.

Jean-Baptiste Thony : Dans ma présentation, j'ai été très générique. Mais il faut savoir que dans les chantiers prioritaires, il y a celui des commerçants dont un certain nombre d'entre eux ne respectent pas les règles (ex : sacs plastiques). Ils ont également un rôle à jouer dans le dispositif. On doit s'adresser à eux. Commerçants et professionnels doivent agir. L'objectif de la municipalité est de se doter d'outils, de les sensibiliser afin qu'ils se saisissent du problème et, si cela ne fonctionne pas, de les contraindre.

Question : Autour de place de la Ferme de Richemont, on trouve plein de seringues, il manque de poubelles et de cendriers. Les bouteilles sont déposées à la borne à verre à deux heures du matin. Il y a un trafic de drogue, des agressions, mais pas de passage de la police. La place est de plus en plus sale et de plus en plus dangereuse.

Jean-Baptiste Thony : On ne peut pas faire tout ce que l'on veut sur l'espace public notamment en raison des règles dictées par l'Architecte des Bâtiments de France. Les cendriers tels qu'ils sont pensés actuellement ne sont pas la bonne solution. Côté seringues, nous avons déjà eu quelques réunions avec les différents élus en charge de la tranquillité publique et l'accompagnement de certains publics rencontrés sur le secteur.

Question : Il y a de plus en plus d'Airbnb. On constate l'augmentation de l'usage aux cageottes en plastique. En Allemagne, il existe une consigne pour le plastique. Le déchet devient alors valeur.

Jean-Baptiste Thony : La consigne en Allemagne n'a jamais disparu. Il faut noter que les consignes par les commerçants. C'est un chantier compliqué auquel la ville va s'attaquer.

Question : Une action à mener sur les commerçants me paraît essentielle. On note également la prolifération de rats. Que faites-vous ?

Jean-Baptiste Thony : Une sensibilisation auprès des commerçants est en effet nécessaire. Concernant la prolifération des rats, la métropole agit déjà. La gestion des biodéchets sera la solution (collecte séparée/gestion/compostage).

Question : Un toilette public au Jardin public, ce n'est pas suffisant.

Jean-Baptiste Thony : L'architecte des Bâtiments de France s'oppose. La ville a le budget pour l'installation de trois toilettes. Les lieux pour leur installation sont à trouver. A Bruxelles, il existe un réseau de toilettes accueillantes : grâce à une convention entre la ville et le commerçant, ce dernier ouvre gracieusement ses toilettes au grand public. Une compensation est assurée par la ville.

Nadia Saadi : On travaille à remettre en état les toilettes publics hors service.

Question : Si l'on veut diminuer les déchets, il faut toucher au porte-monnaie. L'engagement rime souvent avec argent.

Jean-Baptiste Thony : Vous faites référence à la redevance incitative où l'on pèse les déchets. Sa mise en place rencontre quelques difficultés techniques.

Question : Rue de la Vache, un commerçant vidange son huile de friture directement dans l'égout.

Jean-Baptiste Thony : Certains commerçants ne veulent faire aucun effort en matière de recyclage.

Question : Pour les locaux de pré-collecte, pensez-vous aller hors du centre-ville ?

Jean-Baptiste Thony : Les poubelles individuelles sur les trottoirs posent beaucoup de problèmes, je pense notamment aux personnes à mobilité réduite, aux personnes avec poussettes.

Nadia Saadi : J'ai souhaité mettre en place un comité regroupant les différents services. Les problématiques sont multiples et différentes selon les secteurs dans lesquels on vit. Des expérimentations sont lancées afin de trouver des solutions. Sur la zone « Suez », malgré les moyens mis en place, on rencontre quelques difficultés.

Rue de la Sau, la poubelle collective va être remise en service. Des locaux collectifs existent pour les particuliers. Dans le quartier Saint-Pierre, on a ouvert un local dédié aux commerçants. Certains commerçants évaluent mal les quantités de déchets qu'ils déclarent. J'ai pleinement conscience de la problématique de ce sujet. Je vous invite à lire les deux pages du Bordeaux Mag consacrées à la propreté sur Bordeaux centre.

Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente et animateur des débats invite Nadia Saadi à annoncer l'agenda du quartier et à Camille Choplal de venir présenter la Tournée de la Démocratie Permanente et le Budget Participatif de la Ville de Bordeaux.

IV – L'agenda du quartier

A - Présentation de l'agenda du quartier par Nadia Saadi, Maire-adjointe du quartier de Bordeaux centre.

Nadia Saadi invite les participants à découvrir l'exposition exceptionnelle organisée à l'occasion de la naissance de Rosa Bonheur du 18 mai au 18 septembre 2022 au Musée des Beaux Arts.

Elle annonce : Les places en fête tous les 1^{ers} dimanches de chaque mois (le 5 juin, pique-nique place Fernand Lafargue et le 3 juillet, vide-grenier de la place du Palais à la place des Basques) ; le pique-nique solidaire à Mériadeck, le 21 juin ; Global Runn (compétition de

Parkour) qui aura lieu les 25 et 26 juin; le vide grenier le 4 septembre place Pey-Berland et enfin le pique-nique qui se tiendra dans tous les quartiers de la ville le 2 septembre prochain.

B - Présentation de Tournée de la Démocratie Permanente et du Budget Participatif par Camille Choplin, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente, de la vie associative et de la gouvernance par l'intelligence collective Conseillère municipale déléguée pour le quartier Bordeaux centre.

Camille Choplin évoque le Budget Participatif de la Ville de Bordeaux et invite les Bordelaises et les Bordelais à faire des propositions (**retrouvez toutes les informations sur le site : <https://www.participation.bordeaux.fr>**).



Echanges :

Question : Je souhaite signaler le manque de sécurité pour les piétons rue Elysée Reclus et du stationnement abusif sur les trottoirs, le problème de la pratique du skateboard et des places pour les personnes à mobilité réduite devant le Musée des Beaux Arts qui ne sont pas accessibles.

Nadia Saadi : Un chantier est ouvert et des actions vont être mises en place.

Question : Je souhaite aborder le problème de la sécurité. J'aimerais connaître le rapport entre nouveaux arrivants et le nombre de policiers. De plus, la rue Capdeville est dans un état catastrophique.

CONCLUSION

Avant de clore le conseil, Monsieur le Maire indique que la sécurité publique est une prérogative de l'Etat. La tranquillité publique relève de la police municipale. Il informe avoir sollicité des renforts et avoir obtenu l'arrivée de 140 agents de la police nationale. 70 sont déjà en poste et 70 doivent arriver. Concernant les policiers municipaux, 240 policiers municipaux sont sur le terrain et 15 postes sont vacants.

10 policiers municipaux sont recrutés chaque année. Une brigade cynophile a été mise en place. Il n'y a pas de ratio mais une volonté d'avoir une présence policière sur le terrain.

Pierre Hurmic remercie les participants pour la qualité des échanges et clôture le conseil de quartier.